
LA FORMATION

Compétences. Les "serious games", ces formations dont vous êtes le héros

"Les jeux en ligne à vocation pédagogique sont des outils performants pour acquérir des connaissances par le biais de simulations" : démonstration.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 20/2416, 21/05/2018, p. 29)

Tour du monde des universités les plus innovantes

Globale, inclusive, concrète, éthique, digitale, réflexive... L'université de demain, c'est tout à la fois. La preuve avec les établissements d'un nouveau genre présentés dans cet article (Suède, Israël, Belgique, Chine et Ghana)

(à lire dans : *Echos (les)*, n° Supplément Start, 17/05/2018, p. 8-9)

Pourquoi les MOOC n'ont-ils pas tenu toutes leurs promesses ?

Au début des années 2010, les MOOC étaient présentés comme le futur de l'enseignement, voire une menace pour les universités. Huit ans plus tard, leurs insuffisances sont pointées du doigt et de nouveaux modèles émergent.

(à lire dans : *Echos (les)*, n° Supplément Start, 17/05/2018, p. 13)

Mobilité européenne. ECVET, au centre de la construction d'un espace européen des compétences et des certifications

La formation tout au long de la vie à l'heure européenne : le dispositif ECVET -European credit system for vocational education and training- est un système européen de crédit d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnelle. Modalités et exemple d'utilisation de ce dispositif.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 943, 01/05/2018, p. 9-14)

Scénarisation de la formation : le storytelling, une technique pour donner du rythme aux stages

Les formateurs rapportent souvent les anecdotes personnelles afin de soutenir l'attention des stagiaires. La technique du storytelling permet d'aller plus loin. "En racontant une histoire, plus complexe qu'une anecdote, on se connecte à son public. L'histoire introduit une dimension émotionnelle qui permet aux stagiaires de s'immerger davantage dans la formation", explique Stéphane Dangel, l'un des pionniers du storytelling en France qui forme, entre autres, à cette méthode, des responsables pédagogiques.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 943, 01/05/2018, p. 16)

Québec : une méthode pour piloter son orientation

Au Québec, l'approche pédagogique ADVP (activation du développement vocationnel et personnel) a permis la création du cours "Éducation aux choix de carrière". Ce modèle comprend quatre étapes chronologiques : l'exploration, la cristallisation, la spécification et la réalisation.

(à lire dans : *Inffo formation (l')*, n° 943, 01/05/2018, p. 28-29)

Université de Poitiers : modulariser la formation - enjeux et perspectives

L'IAE de Poitiers, composante de l'Université offre une formation à distance, modulaire et personnalisée. Cette modalité de formation représente des avantages, notamment en raison de sa flexibilité mais demande à être adaptée aux projets des personnes formées et d'avoir une organisation pédagogique appropriée. Le point avec Matthieu Descoux, Responsable administratif de la Formation à distance (FAD), Monique Camilleri, Responsable pédagogique de la (FAD), Stéphane Béllini, Responsable du master GRH en formation continue et par apprentissage et Sylvie Valle, Responsable scolarité.

(à lire dans : *Personnel*, n° Hors-série, 05/2018, p. 46)

L'ACTUALITE DE VOS SECTEURS

ADMINISTRATION – FONCTION PUBLIQUE (Statut, organisation)

Textes officiels

Circulaire du 17 mai 2018 relative à la mise en œuvre du dispositif expérimental d'accompagnement des agents publics recrutés sur contrat à durée déterminée et suivant en alternance une préparation au concours de catégorie A ou B de la fonction publique de l'Etat, dénommé « contrat PrAB »

L'article 167 de la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté crée un dispositif expérimental de recrutement, par contrat à durée déterminée en alternance, de bénéficier d'une préparation spécifique aux concours d'accès à la fonction publique. Le décret n°2017-1471 du 12 octobre 2017 en précise les modalités d'application. Cette circulaire met en œuvre le dispositif.

(à lire dans : *circulaires.legifrance.gouv.fr*, 21/05/2018)

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/05/cir_43363.pdf

Circulaire du 15 mai 2018 relative au temps partiel pour raison thérapeutique dans la fonction publique

Le temps partiel thérapeutique est une modalité d'organisation du temps de travail permettant à un fonctionnaire de continuer à exercer une activité professionnelle malgré une incapacité temporaire et partielle de travail du fait de son état de santé. Modalité particulière de travail à temps partiel, il se distingue du droit commun sur deux points : ses conditions d'octroi et de renouvellement et ses modalités de rémunération. La circulaire présente la procédure d'octroi et de renouvellement du temps partiel thérapeutique, ses modalités de fonctionnement ainsi que ses conséquences sur la situation administrative et la rémunération du fonctionnaire, telles qu'elles résultent notamment de l'article 8 de l'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au compte personnel d'activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique.

(à lire dans : *circulaires.legifrance.gouv.fr*, 21/05/2018)

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/05/cir_43366.pdf

Articles

Le reclassement pour inaptitude physique

Dix questions statutaires sur le reclassement pour inaptitude physique : définition, conditions requises pour un reclassement -titulaire, contractuel- modalités, les conditions d'intégration, de détachement, les obligations de reclassement pour les collectivités.

Références réglementaires

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 20/2416, 21/05/2018, p. 66-67)

Fonction publique : harcèlement sexuel, qui ne dit mot... ne consent pas forcément!

Des propos à connotation sexuelles répétés, tenus par un chef de service envers une de ses subordonnées, peuvent être qualifiés de harcèlement sexuel et être ainsi sanctionnés, alors même que ces propos ont été tenus par courriel en dehors du service et que la victime n'a pas explicitement exigé que ces agissements cessent (TA Poitiers, 23 janvier 2018, n° 1501532).

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 17/2018, 21/05/2018, p. 990-994)

Respecter ses obligations en matière d'alerte éthique

Urgence : La plupart des collectivités territoriales et EPCI soumis à l'obligation d'établir une procédure interne de recueil des alertes éthiques ont manqué le rendez-vous du 1er janvier 2018.

Externalisation possible : Contrairement à la mise en place du déontologue, les collectivités qui sont assujetties à l'obligation en matière d'alerte éthique doivent s'interroger sur son externalisation.

Première étape : Les collectivités assujetties doivent prendre conscience que l'établissement d'une procédure d'alerte n'est pas une fin en soi mais bien la première pierre d'un édifice anticorruption.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018, p. 56-57)

Le cadre d'emplois des Atsem

Concours : Trois voies de concours (externe, interne et 3e concours) peuvent être ouvertes.

Les candidats au concours externe doivent notamment être titulaires du CAP « petite enfance ».

Coordinateur : Souvent confiée à un Atsem « référent » ou « responsable », la fonction de coordination des Atsem relève des missions des agents de maîtrise territoriaux.

Animateurs territoriaux : Sous conditions d'ancienneté, les Atsem peuvent accéder au cadre d'emplois des animateurs territoriaux par le biais d'un concours interne spécial réservé.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018)

La communication des documents administratifs relatifs aux personnels [Dossier]

Il y a quarante ans, la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 entrainé en vigueur, ouvrant ainsi un droit pour tout administré à la communication sur demande des documents administratifs; Concomitamment à l'évolution des politiques publiques, ce droit a profondément muté, aboutissant finalement à l'adoption de la loi "pour une République numérique" du 7 octobre 2016 qui oblige l'administration à diffuser spontanément certains documents qu'elle détient.

(à lire dans : *Informations administratives et juridiques (les)*, n° 4, 04/2018, p. 2-17)

La réforme du statut des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

Le décret n°2018-152 du 1er mars 2018 modifie le statut particulier des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). Il clarifie les missions exercées par ces agents et organise des voies d'accès aux cadres d'emplois des agents de maîtrise et des animateurs territoriaux, leur ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de carrière.

(à lire dans : *Informations administratives et juridiques (les)*, n° 4, 04/2018, p. 18-23)

Maladie imputable au service : le droit au plein traitement dans l'attente de l'avis de la commission de réforme

Lorsqu'un fonctionnaire demande à bénéficier du régime de congé maladie imputable au service, l'administration a deux mois (trois mois en cas de mesures d'instructions) pour se prononcer. Tant que ce délai n'est pas expiré, elle n'est pas tenue d'accorder au fonctionnaire le bénéfice de l'avantage qu'il demande. En revanche, en l'absence d'avis de la commission de réforme à l'expiration de ce délai, l'administration doit placer le fonctionnaire, à titre conservatoire, en position de congé maladie à plein traitement, sauf si elle établit qu'elle se trouvait, pour des raisons indépendantes de sa volonté, dans l'impossibilité de recueillir l'avis de la commission de réforme (CE, 21 fév. 2018, n° 396013).

(à lire dans : *Informations administratives et juridiques (les)*, n° 4, 04/2018, p. 24-29)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?idTexte=CETATEXT000036631190>

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – URBANISME – LOGEMENT – TRANSPORTS

Textes officiels

Arrêté du 30 avril 2018 modifiant l'arrêté du 6 décembre 2007 relatif au modèle type de dispositif de contrôle de la durée du stationnement urbain

Objet : conformité de certains dispositifs de contrôle de la durée du stationnement urbains commercialisés dans un autre Etat membre de l'Union européenne au modèle type français.

(à lire dans : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n° 110, 15/05/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/4/30/INTS1808274A/jo/texte>

Articles

Recours abusifs : quand la ville se (dé)construit au tribunal [Dossier]

Subjectivité : quelle est la frontière entre le droit fondamental au juge et le recours malveillant contre une autorisation d'urbanisme ? Ainsi est résumée toute la problématique du recours abusif, qui est surtout une question de point de vue

Manipulateur ou...justicier : l'auteur de recours abusifs est multiple. Du riverain à l'association de défense de l'environnement en passant par le malfaiteur, qui instrumentalise la justice, ce requérant ne va pas user de son droit au recours pour les mêmes motifs.

Anticipation : riposter en amont ? Cette expression antinomique reflète les outils à la disposition des collectivités et des aménageurs privés face aux recours abusifs. Car anticiper le risque contentieux reste, pour eux, la meilleure des ripostes.

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01617140/document>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018, p. 30-36)

Stationnement payant. Un contentieux dépenalisé et largement dématérialisé

Analyse juridique sur la dépenalisation du stationnement payant : mise en place de la redevance, forfait de post-stationnement, recours contentieux, commission du contentieux du stationnement payant.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 20/2416, 21/05/2018, p. 60-61)

Fiscalité de l'urbanisme (6/11) - Le projet urbain partenarial : une participation d'urbanisme contractuelle et sectorielle

Le PUP est une participation d'urbanisme prenant la forme d'un contrat, conclu avec le porteur d'un projet de construction ou d'aménagement. La conclusion d'un PUP entraîne une exonération de taxe d'aménagement, pour une durée contractuellement fixée et au maximum de dix ans. A l'occasion d'un premier PUP, il est possible de délimiter un secteur où les futurs constructeurs ou aménageurs se verront imposer la conclusion de conventions de PUP.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018, p. 54-55)

Le permis de louer

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, la loi ALUR a instauré la possibilité pour les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) compétents en matière d'habitat, ou à défaut pour les communes, de soumettre la mise en location d'un logement par un bailleur à une autorisation préalable de mise en location ou à une déclaration de mise en location consécutive à la signature du contrat de location.

(à lire dans : *Actualités habitat*, n° 1077, 30/04/2018, p. 26-27)

A la recherche de la ville marchable

La ville piétonne a le vent en poupe. Avec la prise de conscience des excès de la voiture en ville, élus et aménageurs souhaitent faire marcher les citoyens. Mais l'espace du piéton est abordé de façon très segmentée : santé, environnement, accessibilité des commerces, mobilier urbain... Il en résulte un encombrement des trottoirs qui provoque une surstimulation fatigante pour les marcheurs.

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 95S, 03/2018, p. 60-63)

Mobiliser les logements vacants : une fausse bonne idée ?

A la lecture des statistiques de l'Insee, on est souvent étonné de découvrir l'existence de taux importants de logements vacants, y compris dans des localités où le manque de constructions est dénoncé par ailleurs. Le sujet des logements vacants est agité comme une ressource mobilisable permettant d'accueillir les populations mal logées. Il est vrai que depuis 2007 le nombre de logements vacants a régulièrement augmenté passant de 6 % du parc total à plus de 8 % en 2014. Mais il apparaît que souvent les logements vacants ne sont pas tous des logements disponibles. Explications.

(à lire dans : *Revue foncière (la)*, n° 22, 03/2018, p. 23-25)

Le Grand Paris et ses transports : une double impasse

L'actualité se charge de mettre le thème du Grand Paris à la une : le rapport de la Cour des comptes sur le futur réseau du Grand Paris Express place le sujet en pleine lumière, allant jusqu'à poser la question même de son utilité. Afin de mieux comprendre les véritables enjeux comme les lignes de force des actions à conduire dans les années à venir, cet article propose une analyse rétrospective du réseau de transport francilien.

(à lire dans : *Revue foncière (la)*, n° 22, 03/2018, p. 34-37)

Du Community land trust à l'Organisme de foncier solidaire : perspective pour un outil foncier innovant

Dissocier le foncier de l'immobilier est une idée assez ancienne. L'émergence depuis quelques années d'un nouveau modèle d'opérations immobilières reposant sur ce principe, sous la forme de Community land trust (CLT) ou organismes de foncier solidaire, pourra sembler du réchauffé. Pour l'auteur, au contraire, le CLT revêt un caractère novateur dans la façon de considérer la propriété immobilière et que ce "chaînon manquant" pourrait venir combler un vide dans la production de logements. Il propose, dans cet article, de revenir sur la place des CLT dans la production de logement abordable aux Etats-Unis et sur leur potentiel d'adaptabilité et de développement.

(à lire dans : *Revue foncière (la)*, n° 22, 03/2018, p. 31-33)

Stationnement sur voirie : des révolutions en cascade

Ce n'est pas une réforme mais bien une révolution qui bouleverse le monde du stationnement payant de surface sur voirie. On peut même parler ici d'un enchaînement en cascade de révolutions.

(à lire dans : *Droit de la voirie et du domaine public*, n° 201, 03/2018, p. 46-48)

Les places parisiennes en mode horizontal

En juin 2015, Anne Hidalgo lançait la concentration sur le réaménagement de sept grandes places parisiennes : Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon. En ligne de mire : "50 % d'espace en plus pour les piétons et les cyclistes". Ce projet s'est appuyé sur un processus participatif et collaboratif d'ampleur. Le point sur ce vaste chantier encore inachevé.

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 95s, 03/2018, p. 24-27)

Reconquête urbaine et citoyenne à Montréal

Espaces publics, à l'abandon ou non, bâtiments publics ou privés... Le potentiel de mètres carrés aménageables, à Montréal, n'a d'égal que la profusion des initiatives, souvent sociales et culturelles, et toujours inclusives dès lors qu'elles émanent d'organismes préoccupés par les besoins locaux. A l'instar de La Pépinière, Entremise et KABANE77. Si l'approche diffère d'une structure à l'autre, toutes partagent la même ambition : que les citoyens se réapproprient leur quartier.

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 95s, 03/2018, p. 38-42)

COLLECTIVITES TERRITORIALES – INTERCOMMUNALITE

Articles

Neutralité politique et légalité des activités des associations subventionnées

Statuant sur la légalité d'une délibération de la commune de Nantes attribuant une subvention à une association LGBT, la décision d'annulation du tribunal administratif de Nantes adopte une position extensive du moyen d'absence de neutralité politique qui ne correspond pas aux critères habituels de la jurisprudence administrative (TA Nantes, 7 fév. 2018, n° 1602967).

<http://nantes.tribunal-administratif.fr/content/download/130859/1326798/version/1/file/Ano%20-2018-1602967.pdf>

(à lire dans : *Semaine juridique (la). Administration et Collectivités Territoriales*, n° 18-19, 07/05/2018, p. 29-31)

Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements ?

D'ici 2050, la population de Paris devrait se stabiliser, mais les évolutions démographiques seraient différentes selon les arrondissements. Les arrondissements centraux perdraient plus d'un habitant sur cinq alors que ceux de la périphérie gagneraient tous des habitants, à l'exception du 16e.

La structure par âge de la population évoluerait également de manière contrastée, entraînant des besoins différenciés pour les structures ou services. La population des plus jeunes resterait stable. Dans ce contexte, les établissements de la petite enfance auraient besoin de plus de flexibilité pour accueillir cette population. En revanche, les Parisiens les plus âgés deviendraient de plus en plus nombreux, comme sur l'ensemble du territoire national, nécessitant une évolution de l'offre des équipements d'hébergement et de services.

(à lire dans : *INSEE - Ile-de-France*, n° 83, 15/05/2018)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3543915>

Les défis de l'action publique

L'action publique est au cœur d'une crise. Critique de la dépense publique, perte de confiance des citoyens envers les institutions politiques, situation économique difficile, manque de prospective sur l'avenir de la société : les agents publics expriment un malaise et des interrogations sur le sens de leurs missions ; les citoyens s'interrogent aussi sur leur futur et sur celui des services publics, entre réduction des coûts et fermeture des établissements de proximité.

À l'heure où les fractures sociales et culturelles s'accroissent en France, alors même que les inégalités se sont aggravées depuis trente ans, il nous faut réconcilier la société avec ses services publics. Or, ces derniers font face à des mutations profondes, le rôle et le périmètre de l'État sont questionnés, et il est essentiel de consolider ce qui est créateur de sens et fondateur d'esprit public, en dépassant les clichés et les idées tout en apportant plus d'efficacité, de réactivité et de pertinence. Car l'action publique a une responsabilité : œuvrer pour le bien commun et le vivre ensemble.

www.action-publique-xxi.fr

(à lire dans : *Horizons publics*, n° Hors-Série Hiver 2018, 04/2018, 60 p.)

La continuité territoriale en droit public français

La complexité de la continuité territoriale tient, en premier lieu, à la diversité des domaines du droit dans lesquels elle se manifeste. Elle est en effet présente en droit de l'intercommunalité où son émergence progressive depuis la loi de 1999 jusqu'à la loi NOTRe de 2015, en passant par la loi de 2010, a donné lieu à de nombreux contentieux administratifs, mais aussi constitutionnels. Elle s'applique également au régime juridique de la collectivité de Corse, à l'outre-mer, aux îles continentales... Dans une première partie, cet article traite de la diversité technique de la continuité territoriale qui se manifeste par la variété des méthodes employées pour qu'un territoire soit "continu" : par les institutions territoriales ; par la circulation. La seconde partie s'intéresse à l'unité fonctionnelle de la continuité territoriale, conçue par les acteurs du droit comme un moyen de produire des espaces économiques permettant d'assurer l'aménagement et le développement des territoires.

(à lire dans : *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, n° 2-2018, 03/2018, p. 457-473)

Déconstruire l'innovation publique. Et si on pensait slow innovation ?

Les acteurs publics, contraints de réagir aux mutations profondes et rapides qui bousculent la société, s'y sont convertis, avec plus ou moins de succès. Ils ont désormais leur direction de l'innovation, leur incubateur de start-up, leur laboratoire d'idées et expérimentent de nouvelles méthodes. Pourtant, une grande confusion règne sur les objectifs, les valeurs et les modalités pratiques de l'innovation, au point qu'elle concentre des critiques de plus en plus nombreuses.

Après le green washing, sommes-nous entrés dans l'ère de l'innovation washing ? Au moment où la transformation s'accélère, au rythme de nouveautés technologiques majeures (Intelligence artificielle, Internet des objets, blockchain...), il est nécessaire d'y voir plus clair, de regarder ce qui se passe sous la surface des apparences, et de mieux nous équiper pour penser et agir sur l'avenir. Le moment serait-il venu de concevoir autrement l'innovation, pour aller vers une forme de slow innovation, plus sociale et plus durable ?

<https://www.horizonspublics.fr/deconstruire-linnovation-publique>

(à lire dans : *Horizons publics*, n° 2, 03/2018, p. 26-77)

Design fiction : du design des politiques publiques au design des polémiques publiques

Lancé aux USA en 2009, le "design fiction" contribue à renouveler et à bousculer la transformation publique. Méthode critique d'exploration des futurs, faisant appel à des objets fictionnels et des scénarios dérangeants, le design fiction gagne du terrain dans les institutions publiques et les collectivités locales.

Retour d'expérience : Protopolicy, le design fiction pour déconstruire et reconstruire les politiques liées à la vieillesse

<https://www.designfictionclub.com/bienvenue>

<http://design-friction.com/contents/fr/>

(à lire dans : *Horizons publics*, n° 2, 03/2018, p. 82-87)

CULTURE

Articles

Livres numériques gratuits

Cet article présente trois plateformes de téléchargement incontournables pour les amateurs de lecture numérique.

<https://www.ebooksgratuits.com/>

<http://gallica.bnf.fr/>

<http://www.gutenberg.org/>

(à lire dans : *Archimag*, n° 314, 05/2018)

DROIT ET INSTITUTIONS

Articles

Recours administratif : premier bilan de l'action de groupe

Rappel juridique du champ d'application de "l'action de groupe", du rôle du "défendeur" et de la procédure.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 20/2416, 21/05/2018, p. 62-64)

Les schémas dans l'ordonnancement juridique

Les pouvoirs publics disposent, pour leur action, d'une panoplie très large d'instruments juridiques et en inventent régulièrement de nouveaux. Les schémas font partie de ces nouveaux instruments apparus depuis un peu plus d'un demi-siècle. Ils relèvent par leurs caractéristiques du "droit souple", peut-être même sont-ils en deçà de celui-ci. Ils soulèvent de nombreuses interrogations, car, si on les rencontre dans tous les domaines de l'action administrative, à l'échelon national comme à l'échelon local, s'ils ont été multipliés au fil du temps, ils ne répondent à aucune logique précise et sont des instruments juridiques évanescents.

(à lire dans : *Actualité Juridique. Droit Administratif*, n° 17/2018, 21/05/2018, p. 957-965)

L'extension de la médiation dans les contentieux administratifs

Pour éviter un contentieux, les administrations peuvent recourir à la médiation, devenue un mode habituel de règlement alternatif des litiges. Elle caractérise tout processus par lequel deux ou plusieurs parties tentent de parvenir à un accord réglant leurs différends, avec l'aide d'un tiers médiateur, qu'elles choisissent ou que le juge désigne avec leur accord.

(à lire dans : *Lettre de l'employeur territorial (la)*, n° 1583, 15/05/2018, p. 6-7)

Équivoque administrative de la notion de donné publique

La "donnée publique" est une des principales accroches des discours sur la transformation de l'État. Invoquée entre dématérialisation et numérisation, sa définition demeure toutefois approximative. Envisagée la plupart du temps dans une perception plurielle, la donnée publique s'insère dans des bases dont l'accès doit être ouvert à tous. Il n'en demeure pas moins que la perception gouvernementale des données publiques conduit à les limiter aux seules informations délivrées au public par les administrations centrales, les collectivités territoriales, les établissements publics.

(à lire dans : *Semaine juridique (la). Administration et Collectivités Territoriales*, n° 18-19, 07/05/2018, p. 23-28)

La loi relative aux autorités administratives indépendantes : apports et limites

En décembre 2017, le législateur -organique et ordinaire- est intervenu pour tenter de rationaliser la catégorie quadragénaire des autorités administratives indépendantes. Suite à plusieurs critiques et notamment à des travaux parlementaires approfondis, il semblait nécessaire d'apporter au moins des critères plus lisibles dans la logique de la recherche de meilleure qualité du droit. Au regard de ces lois, les définitions demeurent insuffisamment précises, tandis que le régime juridique de ces autorités semble désormais renforcé en termes de déontologie et de contrôle.

(à lire dans : *Petites affiches*, n° 86, 30/04/2018, p. 8-21)

Le schéma en droit administratif

Cet article analyse les valeurs réglementaire et hiérarchique du schéma.

(à lire dans : *Revue du droit public et de la science politique en France et à l'étranger*, n° 2, 03/2018, p. 437-455)

ECONOMIE – FINANCES – CONTRATS PUBLICS

Textes officiels

Arrêté du 14 mai 2018 portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Service FPS-ANTAI »

Cet arrêté autorise l'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) à mettre en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dénommé « Service FPS-ANTAI » ayant pour finalités :

- de permettre la notification, pour le compte des collectivités territoriales, des avis de paiements initiaux et rectificatifs des forfaits de post-stationnement relevés sur leur ressort territorial ;
- de permettre l'émission des titres exécutoires prévus à l'article L. 2333-87 du code général des collectivités territoriales en vue du recouvrement du forfait de post-stationnement impayé ainsi que des titres exécutoires rectificatifs ou des titres d'annulation des forfaits de post-stationnement en cas de rectification ou d'annulation par la commission du contentieux du stationnement payant ;
- de transmettre les titres mentionnés au 2° au comptable public chargé de leur recouvrement.

(à lire dans : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n° 118, 25/05/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/5/14/INTD1735921A/jo/texte>

Note d'information du 18 mai 2018 relative à la dotation forfaitaire des communes pour l'exercice 2018

Cette note d'information a pour objet de décrire les modalités de répartition de la dotation forfaitaire des communes pour l'année 2018.

(à lire dans : *circulaires.legifrance.gouv.fr*, 24/05/2018)

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/05/cir_43370.pdf

Articles

Le vrai coût des services publics : un défi d'efficience [Dossier]

Pour concilier le maintien du service et sa viabilité financière, la connaissance des coûts du service est nécessaire.

Ce dossier fait le point sur :

- les outils existants pour définir les coûts
- l'identification des charges et la multiplicité des instructions comptables
- le "baromètre des coûts de services publics créé par la Gazette" pour permettre aux collectivités d'identifier l'impact de leurs choix de gestion et les comparer
- l'enjeu de la communication dans les choix tarifaires fixés par une collectivité
- impact de la comptabilité analytique sur le calcul des coûts évoqué par la cheffe de service "collectivités locales" de la direction générale des finances publiques.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 20/2416, 21/05/2018, p. 34-43)

Europe : les coupes dans les fonds structurels encore difficiles à estimer

La Commission européenne vient de dévoiler sa proposition pour le futur budget de l'UE. La tendance à la baisse des fonds structurels est confirmée, mais tous les territoires resteront éligibles.

<https://www.touteurope.eu/actualite/budget-europeen-ce-que-contiennent-les-propositions-de-la-commission-europeenne.html>

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 20/2416, 21/05/2018, p. 14)

L'agrément « entreprise solidaire d'utilité sociale ». De l'économie sociale et solidaire à l'utilité sociale

Au-delà, de la simple reconnaissance d'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), l'agrément ESUS a pour objet d'ancrer l'économie sociale et solidaire (ESS) comme modèle économique vertueux par la reconnaissance d'acteurs historiques nés au XIXe siècle sous des formes bien enracinées dans les modèles économiques : coopératives, mutuelles... mais aussi d'appréhender les nouvelles formes d'entrepreneuriat social dont le développement obéit aux mêmes principes : une finalité sociale, sociétale ou environnementale dans leur objet et la gouvernance. Ce n'est donc pas une simple modification de l'ancienne appellation « entreprise solidaire ».

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3060, 11/05/2018, p. 31-38)

Transformation numérique de la commande publique

La commande publique intègre la dématérialisation des marchés publics. Avec de nouvelles obligations à partir d'octobre 2018.

<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/plan-transformation-numerique-commande-publique-2017-2022>

(à lire dans : *Magazine de l'ingénierie territoriale (Le)*, n° 34, 04/2018, p. 32-33)

Le crowdfunding, une idée qui fait recette

Les collectivités peuvent recourir au financement participatif, ou crowdfunding, via la plateforme Collecticity sur une partie ou la totalité d'un projet. Une alternative aux méthodes classiques d'emprunt.

(à lire dans : *Horizons publics*, n° 2, 03/2018, p. 12-13)

EDUCATION – ENSEIGNEMENT

Articles

"Les EJE devraient pouvoir intervenir à l'école maternelle"

Instruction obligatoire à 3 ans, place accordée aux EJE au sein de l'école, possibilité d'un passage au système intégré... Nous avons demandé à Julie Marty-Pichon, co-présidente de la Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants, qui a assisté à l'ouverture des Assises de l'école maternelle, son point de vue sur certains des thèmes évoqués lors de ces deux journées. Rencontre.

(à lire dans : *EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants*, n° 71, 06/2018, p. 6-7)

Scolarisation ou instruction obligatoire

Depuis la tenue des Assises de l'école maternelle les 27-28 mars 2018, certains quotidiens relaient l'information relative à l'abaissement de l'âge auquel l'école serait obligatoire. Le Monde, par exemple titrait dans son édition du 26 mars : école maternelle obligatoire à 3 ans "un enfant qui joue apprend mieux". Qu'en est-il réellement ?

(à lire dans : *EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants*, n° 71, 06/2018, p. 58-59)

L'Education nationale va devoir faire son aggiornamento territorial

La fusion des régions a fait exploser le cadre de l'implantation territoriale de l'Education nationale et la simplification de la carte intercommunale renforce la place des EPCI. La Cour des Comptes demande au ministère de se mettre rapidement au diapason de cette révolution institutionnelle. Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal ont demandé à des spécialistes de mettre en place des schémas d'organisation. Le rapport est attendu sous peu.

(à lire dans : *Acteurs de la vie scolaire*, n° 97, 05/2018, p. 8-10)

Les professionnels peuvent-ils administrer des médicaments à l'école ?

Une jurisprudence précise le cadre légal de l'administration des médicaments aux enfants de moins de 6 ans. Les arguments qu'elle développe permettent d'apporter une réponse éclairée qui intéresse aussi ceux qui encadrent des enfants plus âgées. Les Asem/Atsem, AESH ou animateurs peuvent aider à la prise mais ne peuvent administrer eux-mêmes les médicaments sauf à engager leur responsabilité personnelle.

(à lire dans : *Acteurs de la vie scolaire*, n° 97, 05/2018, p. 12-13)

Un contrôle renforcé des établissements scolaires hors contrat.

La promulgation de la loi n°2018-266 du 13 avril 2018 concernant le régime d'ouverture et de contrôle des établissements privés hors contrat atteste de la volonté des pouvoirs publics de mieux contrôler l'activité de ces établissements qui connaissent une augmentation sensible depuis 2010.

(à lire dans : *Acteurs de la vie scolaire*, n° 97, 05/2018, p. 18)

EMPLOI – RETRAITE

Articles

Travail et dépendance

La dépendance au travail a des causes à la fois organisationnelles et personnelles : poids grandissant du numérique, pression économique, méthodes de management, l'autonomie des salariés et tout simplement l'amour de son travail.

(à lire dans : *Sciences humaines*, n° 304, 06/2018, p. 54-57)

ENFANCE – JEUNESSE –FAMILLE

Articles

Les bébés expérimentent, les EJE aussi... [DOSSIER]

Au sommaire :

- Le projet émotions, sacrément parlant !
- Mille et une familles
- Redécouvrir la nature ensemble*
- Accompagner l'enfant et sa famille... à domicile
- Nature et nature humaine
- Des petits gourmets à la crèche
- Comment la parole vient aux professionnels ?
- Ecouter et comprendre le jeune enfant à la crèche
- Stagiaire : trouver sa place
- Bruyant... comme un jeudi ?

(à lire dans : *EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants*, n° 71, 06/2018, p. 24-52)

La pratique des professionnels se dilue dans la gestion. Une tribune libre de Frédéric Groux.

Frédéric Groux, ancien EJE, psychologue de l'enfant, pose un regard inquiet et incisif sur ce que sont devenus les EAJE. Où est la qualité de l'accueil dans un système centré sur la rentabilité et la « bonne gestion » ? Comment les professionnels de la petite enfance peuvent-ils travailler sereinement et jouer leur rôle auprès des jeunes enfants dont on connaît parfaitement les besoins. Ces professionnels eux-mêmes en souffrance peuvent-ils accompagner les jeunes enfants dans leur développement ?

(à lire dans : *lesprodelapetiteenfance.fr*, 18/05/2018)

Résidence alternée [DOSSIER]

Au sommaire :

- La résidence alternée, principe ou exception ?
- La résidence alternée - Les critères de mise en place
- La résidence alternée en médiation familiale
- La responsabilité des parents du fait de leur enfant mineur sous l'angle de la résidence alternée
- Résidence alternée et fiscalité
- Hébergement égalité, mise en pratique en Belgique depuis plus de 10 ans...
- La résidence alternée en Italie

(à lire dans : *Actualité Juridique. Famille*, n° 263, 05/2018, p. 263-290)

Handicap. Une équipe mobile pour aider l'inclusion en crèche

L'association Crescendo expérimente une plateforme qui intervient en appui des parents et des professionnels de la petite enfance pour permettre l'inclusion d'enfants handicapés dans les crèches parisiennes.

(à lire dans : *Travail Social Actualités*, n° 92, 05/2018, p. 28-29)

ENVIRONNEMENT

Textes officiels

Économie circulaire: les nouvelles règles adoptées par l'Union européenne feront d'elle le chef de file au niveau mondial dans le domaine de la gestion et du recyclage des déchets

Les États membres ont approuvé, dans le cadre de la politique générale de l'UE relative à l'économie circulaire, un ensemble de mesures ambitieuses destinées à faire à sorte que la législation de l'Union européenne en matière de déchets soit prête pour l'avenir.

Les nouvelles règles, qui reposent sur les propositions présentées par la Commission dans le cadre du train de mesures sur l'économie circulaire présenté en décembre 2015, contribueront à prévenir la production de déchets et, lorsque cela n'est pas possible, à augmenter considérablement le taux de recyclage des déchets municipaux et des déchets d'emballage. Elle éliminera progressivement la mise en décharge et encouragera le recours aux instruments économiques tels que les régimes de responsabilité élargie des producteurs. La nouvelle législation renforce la "hiérarchie des déchets": en d'autres termes, elle impose aux États membres de prendre des mesures spécifiques en vue de privilégier la prévention, la réutilisation et le recyclage des déchets plutôt que la mise en décharge et l'incinération, et de faire ainsi de l'économie circulaire une réalité.

(à lire dans : *Commission européenne*, 22/05/2018)

http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-3846_fr.htm

Articles

Déchets. La métropole encadre la récupération des matériaux par les gens du voyage

Expérience de la métropole de Nantes (Loire-Atlantique) dans l'encadrement de la récupération des métaux par la communauté des gens du voyage : rôle du schéma départemental d'accueil, convention avec les gens du voyage, création d'un GIE (Groupement d'intérêt économique), formation et sensibilisation.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 20/2416, 21/05/2018, p. 50-51)

EUROPE

Articles

Existe-t-il des classes sociales européennes ?

Une équipe de sociologues essaie d'identifier des classes sociales en Europe. Mais leur entreprise se heurte aux particularités nationales.

(à lire dans : *Sciences humaines*, n° 304, 06/2018, p. 18-23)

POLITIQUE DE LA VILLE

Articles

Banlieues : pas de quartier pour le plan Borloo

Le chef de l'Etat s'est démarqué, lors du Conseil présidentiel des villes, du projet formulé il y a un mois par l'ancien ministre de la ville.

(à lire dans : *Monde (le)*, 24/05/2018, p. 8)

Vivre ensemble, vivre en grand. Pour une réconciliation nationale

Ce rapport, fruit d'une réflexion et d'un travail menés depuis plusieurs mois avec les élus et les associations de terrain mobilisés au sein du collectif Territoire gagnants, propose de mettre en œuvre « un plan pour une réconciliation nationale » autour de « 19 programmes robustes, structurants, innovants ».

(à lire dans : *Ministère de la cohésion des territoires*, 04/2018, 164 p.)

<http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/rapport-borloo-un-travail-de-lien-social-limpide-et-utile>

40 ans de politique de la ville [Dossier]

Au sommaire :

- Edito : Une histoire qui dure
- Ouverture :
 - L'alliance des territoires et la nouvelle étape de la politique de la ville
 - L'emploi et la sécurité comme priorités
 - La politique de la ville doit partir des maires et des habitants
- Histoire et Géographie
 - Quelle histoire ?
 - La géographie prioritaire entre l'entonnoir et l'accordéon
 - Une nouvelle méthodologie
 - La participation ne doit pas être un gadget
 - Bordeaux Métropole, la Rive Droite s'est renouvelée
 - Brest Pontanézen est sorti de l'autarcie urbaine
 - Chanteloup-les-Vignes a désenclavé la Noé
 - Vaulx-en-Velin a retrouvé son attractivité
 - Une histoire à revisiter
 - Urbanisme rouvre ses dossiers
 - Retour sur l'émergence d'une politique
 - Une autre histoire de la politique de la ville ?
- Territoires de demain :
 - 40 ans : un regard à la fois rétrospectif et prospectif
 - La politique de la ville : une exception française ?
 - Pour une police tournée vers les besoins locaux
 - L'émergence de nouvelles figures professionnelles
 - Sciences sociales et politique de la ville

(à lire dans : *Urbanisme*, n° Hors-Série 62, 11/2017, 57 p.)

<https://www.urbanisme.fr/40-ans-de-politique-de-la-ville/sommaire-62>

POLITIQUES DE SECURITE

Textes officiels

Décret n° 2018-387 du 24 mai 2018 précisant les conditions d'accès aux informations des traitements de données à caractère personnel relatifs au permis de conduire et à la circulation des véhicules

Ce décret détermine les catégories de personnes autorisées à accéder directement aux données du système national des permis de conduire (SNPC) et du système d'immatriculation des véhicules (SIV) ou à en être destinataires par l'intermédiaire d'un agent de l'Etat.

Les policiers municipaux et gardes champêtres y auront désormais accès dans différentes situations, notamment aux fins d'identifier les auteurs des infractions au code de la route qu'ils sont habilités à constater.

(à lire dans : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n° 118, 25/05/2018)

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2018/5/24/INTD1728556D/jo/texte>

Articles

Le sentiment d'insécurité et les politiques de sécurité

L'insécurité anime un débat passionnel en France depuis les années 1990, dont les effets politiques sont redoutables. Les controverses sont d'autant plus intenses qu'elles opposent entre elles des représentations plutôt que des faits. Mais que disent les études chiffrées ? Que peut-on tirer des données dont on dispose sur ce phénomène multiforme et les inquiétudes qui l'entourent ? Cette note de Terra Nova montre que deux variables cruciales, le lieu d'habitation et l'appartenance sociale, permettent d'analyser la perception de l'insécurité.

<http://tnova.fr/notes/le-sentiment-d-insecurite-et-les-politiques-de-securite>

(à lire dans : *Terra nova*, 23/05/2018, 38 p.)

http://tnova.fr/system/contents/files/000/001/558/original/Terra-Nova_Sentiment-insecurite_260418.pdf?1524736514

Les assignations à résidence de droit commun validées par le Conseil constitutionnel

Les assignations à résidence de droit commun ne portent pas atteinte à la liberté individuelle mais à la liberté personnelle d'aller et venir. Elles relèvent ainsi du contrôle du juge administratif, mais exigent des garanties juridictionnelles effectives, avec un contrôle de proportionnalité et des délais de jugement courts. A la condition de ne pas excéder douze mois, ces assignations ne portent pas une atteinte excessive à la liberté d'aller et venir et ce, malgré l'absence de régime transitoire avec les assignations de l'état d'urgence (Cons. const., 16 fév. 2018, n° 2017-691 QPC).

www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2018/2017691qpc.htm

(à lire dans : *Semaine juridique (la). Administration et Collectivités Territoriales*, n° 18-19, 07/05/2018, p. 36-40)

RESSOURCES HUMAINES – MANAGEMENT

Articles

Données personnelles : les services RH loin d'être prêts pour le RGPD

Le Règlement européen de protection des données sera applicable dès le 25 mai prochain : incidences pour les services RH de collectivités territoriales et questionnements que génère sa mise en œuvre.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 20/2416, 21/05/2018, p. 26-28)

A quoi ressemblera le travail en 2028 ?

L'intelligence artificielle et la blockchain devraient totalement bouleverser notre façon de travailler, mais à quelle échéance ? Comment se préparent les entreprises et les RH ? Tour d'horizon des scénarios possibles

(à lire dans : *Echos (les)*, n° Supplément Start, 17/05/2018, p. 2-3)

Santé au travail. Pratiques addictives au travail : quel rôle pour les RH ?

Cet article fait le point sur les questions suivantes :

- quel(s) lien(s) entre consommation et travail ?
- quelles obligations pour l'employeur ?
- quelles actions mener et comment les professionnels RH doivent-ils se positionner ?

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%206147>

(à lire dans : *Personnel*, n° 587, 05/2018, p. 33-35)

Les RH et la société de compétences

Ensemble de contributions d'auteurs sur les thèmes suivants :

- et maintenant, que vive la réforme !
- les DRH savent-ils célébrer l'"Apprendre" ? -entretien avec François Taddei
- "il faut élargir le spectre des occasions d'apprentissage"
- réforme #FormPro et apprentissage : une volonté de simplifier ?
- accompagner les mutations économiques d'un territoire : le rôle clef de la formation
- employabilité des jeunes : la "société de compétences" à l'échelle des territoires
- pratiques européennes : vers une "job rotation" à la française ?

(à lire dans : *Personnel*, n° 587, 05/2018, p. 45-61)

Définir les situations de travail transversales pour accompagner les mobilités professionnelles

De nombreux travaux insistent aujourd'hui sur l'importance croissante des compétences dites "transversales", définies comme des compétences génériques mobilisables dans diverses situations de travail.

Pour autant, dans la pratique, les travailleurs comme les employeurs ont du mal à définir ces compétences et, surtout, à les objectiver et en faire un véritable signal d'employabilité sur le marché du travail.

http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/gt2_competences-ok.pdf

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/situations-de-travail-competences-transversales-mobilite-entre-metiers>

(à lire dans : *Personnel*, n° 587, 05/2018, p. 41-43)

SOCIAL – SANTE – HANDICAP

Articles

Laïcité - Les établissements sur la corde raide

Particulièrement sensibles depuis les attentats de 2015, les questions de la liberté religieuse et de la laïcité se posent au sein des établissements sociaux qui doivent respecter, autant pour leur personnel que pour leurs résidents, l'équilibre entre la liberté culturelle et le principe républicain de neutralité en appliquant des règles différentes selon leur statut. Un exercice d'équilibrisme parfois difficile. Pour certains professionnels du secteur, le temps est venu de mettre fin au tabou et de lever le voile sur une réalité ignorée...

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3061, 18/05/2018, p. 22-26)

Violences faites aux femmes [DOSSIER]

Au sommaire du dossier :

- #metoo quel écho ?
- Accompagner les victimes - A demande en hausse, financements inchangés
- Entretien avec Ernestine Ronai, responsable de l'Observatoire de Seine-Saint-Denis des violences envers les femmes

(à lire dans : *Lien social*, n° 1229, 15/05/2018, p. 24-31)

L'accueil familial, une nouvelle étape entre le domicile et la maison de retraite

Pourquoi ?

Le Nord veut développer l'accueil familial comme alternative à l'entrée en établissement pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

Pour qui ?

Les accueillants familiaux que le conseil départemental accompagne gagnent entre 1300 et 1800 euros après avoir signé un contrat avec la personne accueillie.

Comment ?

Le dispositif « L'accueil familial à la ferme » apporte une réponse de proximité aux ruraux et un complément de revenu aux exploitants agricoles.

(à lire dans : *Gazette des communes, des départements, des régions (la)*, n° 2414-2415, 07/05/2018, p. 42-43)

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux. Les modalités de contrôle précisées

Les dispositions encadrant les modalités de contrôle des établissements et services sociaux et médico-sociaux présentaient jusqu'à présent une grande hétérogénéité et étaient mal articulées entre elles. Une ordonnance de 17 janvier 2018 vient simplifier et harmoniser ces règles de contrôle.

(à lire dans : *Actualités sociales hebdomadaires*, n° 3059, 04/05/2018, p. 39-47)

Le partage d'informations à l'heure du travail en réseau

Les notions de parcours, de coordination, de travail en réseau impliquent de partager des informations entre professionnels. Comment concilier ces logiques avec le respect de la vie privée des usagers, l'obligation de discrétion ou le secret professionnel ? La question s'avère complexe et les récentes évolutions législatives ne règlent pas tout.

<http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/acteurs/instances-rattachees/haut-conseil-du-travail-social-hcts/rapports-et-publications-du-hcts/article/publications-de-la-cedts-secretpro.fr/>

(à lire dans : *Travail Social Actualités*, n° 92, 05/2018, p. 15-22)

"Dépenses départementales d'action sociale en 2017 : un effritement inquiétant des marges de manœuvre"

Pour la deuxième année consécutive, la dépense d'action sociale départementale augmente modérément, et bien moins que les années précédentes. En effet en 2017, elle progresse de 1,6 % par rapport à 2016 en s'élevant à 37,43 milliards d'euros (France métropolitaine). En ce qui concerne la charge nette (une fois déduites les contributions financières de l'État pour les diverses allocations : allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap, revenu de solidarité active), son montant est de 29,15 milliards d'euros ce qui représente une augmentation de 1,7 % par rapport à 2016. La situation financière des départements pourrait donc paraître stabilisée au regard de leurs responsabilités sociales si elle ne révélait pas aussi l'effondrement de leurs marges de manœuvre. C'est ce que confirme par ailleurs l'analyse de la Banque Postale en ce qui concerne les budgets globaux des départements.

(à lire dans : *Lettre de l'ODAS (la)*, 05/2018, 12 p)

<http://odas.net/Lettre-de-l-Odas-Depenses-departementales-d-1059>

SOCIETE

Articles

Internet, travail, écrans, consommation : se défaire de l'emprise [Dossier]

Nous sommes tous plus ou moins sous emprise. Sous l'emprise des écrans, qui ont envahi nos vies quotidiennes (7 heures par jour en moyenne !) et nous tiennent captifs bien au-delà de ce qui serait utile pour travailler, s'informer ou se distraire. Sous l'emprise d'une consommation débridée, qui va bien au-delà des besoins élémentaires et de confort que réclame une vie. Un coup d'œil vers nos poubelles débordantes suffit à nous donner la preuve de notre voracité. Sous l'emprise d'un travail toujours plus envahissant et exigeant qui finit par nous épuiser. Ces formes d'emprise ne sont pas celles d'un pouvoir totalitaire et occulte qui nous manipulerait à notre insu. Nous en sommes plutôt des victimes consentantes, bien qu'affolées. La prise de conscience progresse, et avec elle la volonté de contrôler sa consommation, sa dépendance aux écrans. D'où cette question qui taraude de plus en plus la plupart d'entre nous : comment décrocher ?

Au sommaire :

- L'économie du désir, peut-on lui résister ? Jean-François Dortier
- Comment sommes-nous devenus hyperconsommateurs ? Philippe Moati
- Internet est en nous... Hubert Guillaud
- Écrans : comment sortir de l'emprise ? Marc Olano
- Travail et dépendance. Achille Weinberg

https://www.scienceshumaines.com/se-defaire-de-l-emprise_fr_39640.html

(à lire dans : *Sciences humaines*, n° 304, 06/2018, p. 35-55)

SPORT – LOISIRS – ANIMATION

Textes officiels

Décret n° 2018-379 du 22 mai 2018 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

Ce décret détermine les constructions, installations et aménagements temporaires directement liés à des travaux réalisés sur un site accueillant des compétitions pour les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

A ce titre, il définit les caractéristiques principales de ces constructions, installations et aménagements temporaires.

(à lire dans : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, 23/05/2018)

https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000036932487

Articles

Elus en charge du sport - Marc Sanchez : "On ne peut pas nous ignorer dans un comité de pilotage sur la gouvernance du sport"

En pleine séquence de réflexion sur la réforme de la gouvernance du sport, l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) organise, ces 24 et 25 mai 2018 à La Rochelle, son congrès annuel. Pour Localtis, son président, Marc Sanchez, revient sur les principaux dossiers d'actualité.

(à lire dans : *Localtis.info*, 23/05/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250281113016&nl=1>

Comment Paris prépare ses entreprises d'insertion aux Jeux Olympiques 2024

Les organisateurs l'ont promis : les futurs JO feront part belle à l'insertion. Mais pour les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les exigences des marchés publics sont élevées. La région Ile-de-France signe une charte "d'achats responsables"

(à lire dans : *Echos (les)*, 23/05/2018, p. 25)

Le sport féminin rencontre de nombreux freins dans les politiques sportives locales

Le sport féminin n'est ni un axe formalisé ni un axe prioritaire dans une majorité des politiques sportives locales en France. Tel est le principal enseignement d'une enquête de l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) intitulée "La place du sport féminin dans les politiques sportives locales", publiée en avril 2018 en partenariat avec la Caisse des Dépôts.

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/BlobServer?blobkey=id&blobnocache=true&blobwhere=1250171109488&blobheader=application%2Fpdf&blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs>

(à lire dans : *Localtis.info*, 02/05/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer/?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250281022924&nl=1>

Les conditions d'enseignement de la natation

L'acquisition des compétences "natation" à l'école s'effectue sous la responsabilité des enseignants et peut être sanctionnée par l'obtention de l'attestation scolaire "savoir nager" ou du certificat d'aisance aquatique. Une circulaire du 22 août 2017 en a détaillé les modalités d'encadrement et notamment la contribution des agents territoriaux.

(à lire dans : Lettre de l'employeur territorial (la), n° 1582, 09/05/2018, p. 6-7)

Les Etaps ont-ils encore un avenir?

Colonne vertébrale de la filière sportive, le statut d'Etaps vit des temps difficiles. Si les maîtres-nageurs sauveteurs apparaissent relativement préservés, les éducateurs terrestres voient leur recrutement freiné par le contexte budgétaire contraint des collectivités, la concurrence accrue de la filière « animation » voire celle des associations sportives. Sans compter que les métiers associés à ce statut évoluent grandement sous l'effet des politiques publiques toujours plus transversales. Les Etaps sauront-ils répondre présent?

(à lire dans : Acteurs du sport, n° 199, 05/2018, p. 9-13)

Affichage publicitaire : les équipements sportifs s'adaptent au numérique

Du panneau fixe au panneau led multifonction, l'affichage publicitaire au sein des enceintes sportives a désormais basculé dans l'ère du tout-images et de la vidéo. EN tout cas dans les grands stades et autres arénas. Ecrans géants, cubes vidéos, panneaux bord de terrain et même marquage au sol, ces dispositifs nécessitent une approche technique particulièrement fine tant pour la sécurité du public et des pratiquants que pour l'entretien des équipements.

(à lire dans : Acteurs du sport, n° 199, 05/2018, p. 15-17)

Des règles simplifiées pour l'organisation des épreuves sportives

Une instruction du 13 mars 2018 simplifie la réglementation existante en matière d'organisation des manifestations sportives et clarifie les conditions de mise à disposition des services d'ordre.

(à lire dans : Acteurs du sport, n° 199, 05/2018, p. 20)

"Nous serons demain des "assembliers" de politiques sportives"

Interview de Brigitte Frattini, chef du service des sports, conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

(à lire dans : Acteurs du sport, n° 199, 05/2018, p. 29)

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION – COMMUNICATION

Articles

Smart territoire : une boîte à outils pour accompagner les collectivités dans leur transformation

Trop souvent considérés comme l'apanage des métropoles, les projets dits "smart" sont encore discrets dans l'agenda politique des petites et moyennes collectivités. A l'occasion du lancement du guide méthodologique "Construire son smart territoire", destiné aux élus et aux agents territoriaux, la Fédération des industriels des réseaux d'initiative publique (Firip) et France Stratégie organisaient le 22 mai une matinée d'échanges sur le sujet.

(à lire dans : Localtis.info, 23/05/2018)

<https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?pagename=Territoires/Articles/Articles&cid=1250281114909>

RGPD : les collectivités locales sous pression

Le règlement général sur la protection des données entre en vigueur le 25 mai 2018. Conçu pour lutter contre les dérives des GAFAs, il expose l'administration à des amendes record.
(à lire dans : *Monde (le)*, 24/05/2018)

Après l'affaire Facebook-Cambridge Analytica : mettre fin au trafic des données personnelles

Longtemps, les États ont toléré toutes les infractions des industries numériques, qu'il s'agisse de fiscalité, de propriété intellectuelle ou de vie privée. Il fallait "agir vite et casser des choses", selon le mot de M. Mark Zuckerberg. Mais le rapport de forces avec les puissances publiques bascule. La question n'est plus de savoir si l'activité de ces groupes sera réglementée, mais comment et au profit de qui.

(à lire dans : *Monde diplomatique (le)*, n° 770, 05/2018, p. 16-17)

E-administration : l'Etat innove [Dossier]

L'Etat pousse de plus en plus loin la modernisation de son administration. Au-delà de la dématérialisation, les projets sont nombreux, déjà lancés pour certains, et avec une montée en puissance par étapes. L'objectif est d'atteindre 100 % de services publics dématérialisés d'ici 2022, un calendrier très serré. Pour relever le défi, il fallait que l'administration adapte sa façon de travailler. La direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication (Dinsic) donne le ton et diffuse méthodes et outils. Approche start-up et intrapreneuriat sont aussi à l'œuvre. Des applications cartonnent !

(à lire dans : *Archimag*, n° 314, 05/2018, p. 12-19)

Jour J pour le RGPD : paroles de DPO

Le futur règlement général sur la protection des données (RGPD) impose à quasiment toutes les organisations de nommer des délégués (DPO : data protection officer, ou délégué à la protection des données) qui seront chargés de son application. La loi leur accorde des moyens humains et matériels. Trois d'entre eux racontent leurs missions et leurs parcours.

(à lire dans : *Archimag*, n° 314, 05/2018, p. 20-22)

EXPERIENCES DE COLLECTIVITE

Les barquettes en plastique à la cantine, c'est presque fini

Après le combat mené par des parents de Montrouge (92), le député (LREM) Laurianne Rossi veut faire inscrire dans la loi alimentation l'interdiction du plastique dans la restauration scolaire.

(à lire dans : *Parisien (le)* (édition Hauts-de-Seine), 07/05/2018, p. 1)

A Montreuil : l'espace public réinventé sur place

Montreuil (Seine-Saint-Denis) a expérimenté pendant l'été 2017 la piétonisation de la partie sud de la Croix-de-Chavaux. Afin d'en tester les usages potentiels, celui-ci a été rendu attractif par des animations. Une expérimentation qui a porté ses premiers fruits.

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 95s, 03/2018, p. 48-51)

Lyon expérimente la navette autonome

La navette autonome qui circule à titre expérimental dans le quartier de la Confluence, à Lyon, depuis plus d'un an pourrait devenir une solution des mobilités de demain.

(à lire dans : *Traits urbains*, n° 95s, 03/2018, p. 54-55)

NOUS AVONS RECU

Analyser la gouvernance multi-niveaux / POUPEAU François-Mathieu - Presses universitaires de Grenoble, Politique en +, 2017
(Localisation : 122-POU-A)

2017-2027 enjeux pour une décennie / PISANI FERRY Jean, LENGART Fabrice - Documentation française (La), 2016
(Localisation : 122.2-PIS-D)

Le projet de territoire : de l'élaboration à la mise en œuvre opérationnelle / REGENT Christophe - Territorial éditions, Les Essentiels, 2017
(Localisation : 70-REG-P)

Concevoir la ville durable : un enjeu de gestion ? / GRUDET Isabelle, MACAIRE Elise, ROUDIL Nadine - La Villette (Éditions de), Cahiers Ramau, 2017
(Localisation : 701.1-GRU-C)

Le génie urbain revisité : innovations / expérimentations / LANDAU Bernard, DIAB Youssef - Presses des Ponts, 2017
(Localisation : 701.1-LAN-G)

La politique de la ville : idéologies, acteurs et territoires / BUSQUET Gregory, HEROUARD Florent, SAINT MACARY Emilie - Harmattan (L'), Habitat et Société, 2016
(Localisation : 702-BUS-P)

Nogent-Sur-Marne cité modèle : histoire d'une banlieue résidentielle aux XIXe-XXe siècles / BELLANGER Emmanuel, MORO Julia - Découverte (La), 2017
(Localisation : 702.2-BEL-N)

Que veut la banlieue ? Manifeste pour en finir avec une injustice française / BOUHASSOUN Karim - Harmattan (L'), 2017
(Localisation : 702.2-BOU-Q)

Repenser l'urbanisme / PAQUOT Thierry - Infolio éditions, Archigraphy Poche, 2017
(Localisation : 71-PAQ-R)

La ville végétale : une histoire de la nature en milieu urbain (France, XVIIe-XXIe siècle) / MATHIS Charles-François, PEPY Emilie-Anne - Champ Vallon, L'environnement a une histoire, 2017
(Localisation : 731-MAT-V)